IMT Nuremberg Archives

H – 4310

International Court of Justice

H4310 – 0002

RF 121..... Book

Report on GermanY's Crimes Against Norway"

Filed in thepigeon-hole cabinet, section 4E.

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NURNBERG, GERMANY
Exhibit RF 121
Filed Jan 21, 1946

B 45665

H4310 - 0003

121

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL
DES GRANDS CRIMINELS DE GUERRE

Délégation Française au Ministère Public - Section Economique

L.D.N. Eco. 1/2.

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NUREMBERG, GERMANY
Exhibit RF 121
Filed Jan 21, 1946

Rapport déposé par le Gouvernement norvégien.

Traduction de la partie reservée

aux questions économiques.

N O R V E G E

b) Confiscation de Propriété.

Décrêts de confiscation des propriétés de sujets Norvégiens qui avaient quitté, comme de ceux qui avaient été arrêtés.

Décrêt de TERBOV EN - le 26 Octobre 1941 - dans lequel était comprise non seulement la propriété des personnes ou associations qui avaient fait des efforts de caractère anti-allemand et anti-national, mais celle aussi de personnes ou associations qui "pourraient dans l'avenir de tels efforts".

Propriété de partie politique, de la Franc-Maçonerie des organisations scouts, et diverses organisations humanitaires.

En 1941, Postes de T.S.F. appartenant à des citoyens Norvégiens sont enlevés et plus tard confisqués par les Allemands.

Valeur totale de tous ces postes = 120 Millions de Couronnes.

c) Imposition de punition collective.

Représailles contre le Sabotage, raids alliés, bombardements par avions alliés - Les Allemands imposaient des punitions collectives.

845666

H4310 - 0004

EXEMPLES:

4 Mars 1941 - Après un Raid sur Lofotan, la population de la petite Commune d'OSTVAGOY dut payer 100.000 Couronnes. Les Communes durent aussi entretenir les familles allemandes et des Quislings.

25 Sept. 1942 - Après Un Raid Anglais sur OSLO, 100 Citoyens ont été obligé de payer: 3,5 millions pour les dommages.

Janvier 1941 - TRONDHEIM, STAVANGER, VEST-OPLAND durent payer 60.000, 50;000, 100.000 Couronnes respectivement.

Sept. 1941 - La municipalité de STAVANGER dut payer 2 millions de couronnes pour un sabotage allégué de lignes télégraphiques.

Août 1941 - ROGALAND dut payer 500.000 couronnes,
ALESUND dut payer 100.000 couronnes.

d) - Exploitation de la Norvège, Réquisitions, Levées et Avilissement de la Monnaie Norvégienne.

Hitler, dès le 18 Avril 1940, ordonna que l'on procède à l'exploitation de l'Economie de la Norvège, et que la Norvège, pour cette raison devait être considérée comme "Etat ennemi". (Appendice 33).

Réquisitions de biens et de services sans compensation, bien au dela des moyens de la Norvège (art. 52 - La Haye).

Le seul facteur qui comptait était que l'Allemagne puisse faire la guerre.

Toutes les forêts pouvaient être abattues si les besoins Allemands l'exigeaient. (Appendice 34).

Evaluation approximative des réquisitions sans compensation: 1.200 millions de couronnes ou plus. Une partie de ce total a été portée sur le budget de l'Etat Norvégien, parceque les Allemands obligeaient celui-ci à payer la compensation de leurs réquisitions.

Les Allemands réquisitionnaient aussi avec paiement achetaient des marchandises, plus ou moins volontairement vendues, et payaient non avec leur propre argent, mais avec les fonds que la Banque de Norvège était obligée de placer à leur disposition. Ceux-ci étaient de 7 millions de couronnes par jour et le 7 Mai 1945, les Allemands avaient dépensé 11.341 millions de couronnes net, à la banque de Norvège,

45667

H4310 - 0005

somme qui pourrait être prise comme index de l'achat de biens et de services par les Allemands en dehors du système Norvégien Allemand de Clearing.

L'invasion Allemande interrompit également le Commerce de la Norvège avec la plupart des pays en dehors de la Sphère Allemande.

Les Allemands exploitèrent la situation à fond en montant les prix de tout ce qui était vendu à la Norvège, et en baissant les prix de tout ce qui y était acheté.

Les Frais d'Occupation s'élèvent à eux seuls à 12.000.000.000 de couronnes, ce qui est plus par tête d'habitant qu'aucun autre pays occupé.

Le Budget de l'Etat s'accroit énormément, dépenses accrues pour la Police Nazi, la propaganda Nazi; etc... Ces dépenses s'élèvent à environ 900 millions de couronnes.

Il faut aussi compter d'autres dommages dont l'Allemagne est responsable causés à l'Industrie, Navigation, Communication, Habitations.

Tout compris la Norvège réclame à l'Allemagne:

21 Milliards de Couronnes ou

4 Milliards 700 Millions de Dollars (appendice 35)

(Appendic e 33 et 34 en Allemand).

B 45668

H4310 – 0006

- Appendice 35 -

RECLAMATIONS NORVEGIENNES
D'INDEMNITES DE REPARATIONS

Pour la Période Totale du 9 Avril 1940 au 8 Mai 1945

(Valeurs actuelles en couronnes Norvégiennes)

	Montant Total	Payé par les Allemands	Montant Réclamé
I - Dommages et Perte de propriété autre qu'équipement militaires (strictement) au cours des hostilités contre l'Allemagne, y compris dommages et pertes résultant de la Politique de "la terre brulée" dans la mesure ou pas comprise dans les par. IV ci-dessous:			
1) Industrie-Commerce (y compris mines et électricité) batiments installations, équipements, matières premières, marchandises	400	7	433
2) Navires marchands.....	1.733	-	1.733
3) Ports et installations...	74	1	73
4) Chemins de Fer, Canaux, Ports Aériens et leurs installations.....	947	490	457
5) Routes et Ponts.....	199	67	132
6) Agriculture, Bâtiments de rapport, Equipement, Stock de Grains, Vivre Dommages aux terres arables et forêts exploités;.....	242	46	196
7) Institutions Publiques et entreprises Municipales..	303	33	270
8) Articles Domestiques et effets personnels.....	239	-	239
9) Or-Argent-Monnaies et Lingots Billets de Banque nationaux		-	
10) Maisons et Bâtiments non compris ailleurs.....	266	-	266

B45669

H4310 - 0007

	Montant Total	Payé par les Allemands	Montant Total Réclamé
REPORT.....	4.643	644	3.799
11) Autre dommage matériel et perte non porté dans les catégories précédentes....	130	23	107
12) Réquisitions diverses, non-inclus dans les catégories ci-dessus.....	1.566	1.154	412
II - Dépenses Budgétaires applicables à la Guerre, exclus de celles portées au I, IV, où V.....	1.043	-	1.043
III-1) Années d'hommes applicables à l'effort de guerre contre l'All.	226	-	226
2) Années d'hommes perdues pour l'Economie Nationale par la Déportation forcée en Allemagne et les trav. f. à l'ordre de l'All. sur le territoire National, perte de vie, santé, et torts supports par les Civils et Mil. Victimes de la guerre et de l'Occupation.....	3.122	-	3.122
IV - Frais d'Occupation Allemande, (à l'exclusion des articles portés au I & II ci-dessus ou V en dessous.)			
1) Paiements forcés et Extension de Crédit aux Agences Allem. telles que			
a) La REICHSKREDITKASSEN..	11.054	-	11.054
b) La Deutsche Verrechnungskasse.....	85	-	85
2) Autres Frais.....	912	-	912
V - Toutes autres réclamations de nature Gouvernementale ou privés s'élevant après ou pendant la Guerre avec l'Allemagne.....	326	-	326
VI - Autres données statistiques.....	-	-	-
TOTAL GENERAL	22.907	1.821	21.086

B 45679

H4310 - 0008

H-4310

121

Exhibit R.F. 121

Filed Jan. 21, 1946

original

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL des GRANDS CRIMINELS de GUERRE

B 45664